PROJET DE RECHERCHE-ACTION EN ZONES TROPICALES HUMIDES

MISSION D'IDENTIFICATION EN GUINEE

C. FREUD et J. PICHOT, CIRAD

01 - 10 juin 1994

ABREVIATIONS

ACT	Association de Coopération Technique (ONG Belge)
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
APEK	Association de Promotion des Entreprises de Kindia
ASODIA	
CAE	Centres d'Appui à l'Elevage (Ditinn, Boké, ...)
CFD	Caisse Française de Développement
DNE	Direction Nationale de l'Elevage
EUPD	Entraide Universitaire pour le Développement
IRAG	Institut de Recherche Agricole en Guinée
MARA	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
PADSE Economique	Programme d'Ajustement et de Développement Socio-
PAFPA	Projet d'Appui aux filières de Productions Animales
PCPEA	Projet Cadre de Promotion des Exportations Agricoles
PROGERFOR	Projet de Gestion des Ressources Forestières
PRP	Projet Riz-Palmier
PRSE	Projet de Restructuration du Secteur de l'Elevage
RC2	Projet de Relance de la Caféiculture
SAPT	Société Africaine des Produits Tropicaux
SOGUIPAH	Société Guinéenne de Palmiers à Huile et d'Heveas
SOMATA	Société de Machinisme Agricole et Technologies Appropriées

Introduction

A la demande du ministère français de la Coopération, une mission composée de C. Freud, économiste et de J. Pichot, agronome, s'est rendue en Guinée du 1 au 10 juin.

L'objet de cette mission était de présenter aux autorités guinéennes le projet de Recherche-Action sur les zones tropicales humides et d'identifier des partenaires potentiels pour la mise en oeuvre de ce projet (cf. termes de références en annexe 1).

1. - Déroulement de la mission et réactions des partenaires

1.1. Déroulement de la mission (cf. annexe 2)

A son arrivée à Conakry, la mission a pris contact avec la Direction de la Recherche Agronomique, le Ministère de l'Agriculture et des ressources animales, les représentants de la CFD, de la CEE et de la mission française, ainsi qu'avec les responsables de plusieurs projets et société (PCPEA, SOGUIPAH, AFVP, Crédit Rural).

Des contacts de terrain ont été pris avec des ONG et des projets à Kindia et Coyah.

Puis la mission s'est rendue en Guinée Forestière (Nzérékoré, Diécké), où elle a pris contact avec l'inspection provinciale de l'agriculture et des représentants des projets FIDA, RC2, PROGERFOR, Riz de bas-fonds, la SOGUIPAH, la cellule de suivi-évaluation riz-café, la recherche-développement rattachée à l'IRAG, et enfin la SAPT.

A son retour à Conakry, la mission a poursuivi ses contacts avec les directions et services du MARA (Elevage, Professionnalisation de l'agriculture), et des responsables de projets.

Enfin, une réunion de synthèse a permis de présenter rapidement les premières conclusions de la mission et de recueillir les avis des principaux responsables de services et chefs de projet rattachés au MARA, en présence des représentants de la Mission Française et de la CFD.

En conclusion de cette réunion, le secrétaire général du MARA, Monsieur S. Sangare, a exprimé l'intérêt de la Guinée à participer au projet qui est en cours d'élaboration.

1.2. Réactions enregistrées de la part des partenaires potentiels (cf. annexe 3)

Des réactions favorables ont été enregistrées de la part des responsables de la recherche agronomique guinéenne, et des directions du Ministère de l'Agriculture

et des Ressources Animales, bien que la mission n'ait pas été en mesure de préciser quelle envergure pourrait être donnée à ce projet.

L'idée d'un projet organisé en réseau, sur trois pays de la zone tropicale humide africaine, en liaison avec la CORAF a été favorablement perçue.

Enfin, l'idée d'une recherche-action menée avec des acteurs économiques pour identifier et résoudre les problèmes principaux de la production agricole guinéenne répond bien aux préoccupations générales. Cependant, des questions pertinentes ont été posées sur les montages institutionnels qui permettront concrètement d'associer les services publics, la profession agricole et les projets, dans des actions communes qui soient à la fois d'intérêt local et d'intérêt régional.

Les ONG, engagées dans des actions de développement local, et habituées à traiter avec la recherche sur le mode question/réponse pour la solution de problèmes techniques, sont pour leur part restées un peu dans l'expectative quant à une nouvelle pratique de partenariat de terrain.

Il est clair que les contacts pris au cours de cette mission ont été trop brefs pour traiter les problèmes de fond que pose la mise en oeuvre du projet, avec des partenaires qui n'étaient pas préparés à cette éventualité.

2. - Conclusions provisoires tirées de cette mission

A l'issue de cette première mission de présentation du projet de discussions avec des partenaires potentiels, il serait prématuré de conclure sur les thèmes prioritaires et les montages institutionnels. Cependant, quelques pistes intéressantes peuvent être proposées à un approfondissement ultérieur en particulier en Guinée Forestière. Pour la Guinée maritime, le temps a en effet manqué pour exploiter sérieusement les suggestions de contacts qui nous ont été faites à la DNE (EUPD) et au PCPEA (ASODIA) par exemple.

2.1. Guinée Forestière

a) Le rôle des migrants étrangers

Dans cette région, marquée par un climat favorable aux cultures pérennes (palmier, hévéa, caféier, cacaoyer, colatier...) et au riz pluvial, les réserves forestières sont l'objet de convoitises et risquent de disparaître à terme si une politique résolue n'est pas mise en oeuvre avec l'aide des bailleurs de fonds internationaux (PROGERFOR, Plan foncier rural...). Cette situation est évidemment aggravée par l'afflux des réfugiés venant du Libéria et de Sierra Leone qui accroissent spectaculairement la pression sur les ressources naturelles. Dans certaines zones, il y a deux migrants pour un autochtone.

Cependant, ces migrants constituent aussi un réservoir de main d'oeuvre qui, dans une zone qui était peu peuplée, représente peut-être un atout pour le développement ou la reprise de la production agricole exportable sur Conakry ou sur les marchés extérieurs (café, cacao, banane, huile rouge...).

Cet afflux de migrants constitue donc un facteur d'incertitudes et de tensions qui mériterait d'être étudié sous divers angles et en particulier celui des stratégies à court et moyen terme des réfugiés. Dans un contexte où les distributions de vivres par le HCR vont être révisées (en quantité et en nature), il est possible qu'il y ait une dynamique de reflux partiel mais aussi d'installations durables.

Les aménagements de bas-fonds réalisés sous l'égide du HCR, pour installer des migrants dans la riziculture ne semblent pas suffisants pour résoudre les problèmes d'intégration de ces populations, d'autant que la culture continue de ces bas-fonds semble difficilement envisageable sans intrants.

b) La consolidation des cultures d'exportation

La libéralisation de l'économie et les actions du projet RC2 ont entraîné depuis quelques années une reprise de l'intérêt des agriculteurs pour le café. La remontée des cours de ce produit sur le marché international peut certainement amplifier cette reprise.

L'un des enjeux reste cependant de promouvoir une interprofession dans laquelle les groupements de producteurs prennent progressivement du poids face aux acheteurs/exportateurs dans le circuit de commercialisation et s'engagent dans une politique concertée de qualité et de rénovation de l'appareil de production.

Un autre enjeu est de promouvoir des systèmes de production plurispécifiques permettant à ces producteurs de ne pas subir de plein fouet les aléas des marchés extérieurs.

Le modèle palmier-hévéa mis en oeuvre par la SOGUIPAH semble à cet égard intéressant même si aujourd'hui des incertitudes subsistent quant aux perspectives d'exportation du latex via le Libéria.

Des tentatives sont faites actuellement ici ou là pour mieux comprendre la place de ces productions d'exportations dans les stratégies des agriculteurs et dans leurs sources de revenu. Il semble très utile de développer ces approches micro-économiques pour évaluer précisément les effets au niveau des exploitations et des ménages des innovations techniques et des fluctuations des prix ou encore de l'introduction de nouvelles cultures (banane par exemple, ou plantain...).

Ces études micro-économiques doivent aussi s'appuyer sur des études de filières concernant des productions qui sont restées dans l'ombre jusqu'à présent : cacao, cola, plantain, huile rouge, banane et dont les perspectives de développement sont très hypothétiques.

c) Recherche de systèmes de production durables

Les systèmes de production et de cueillette pratiqués par les populations rurales sont variés et complexes, ils font appel à des prélèvements raisonnés sur les ressources naturelles (palmiers, raphia, arbres et plantes diverses), à des cultures pérennes et à des cultures itinérantes de riz et d'autres plantes vivrières (manioc, patate...) sur abattis brûlis. Les modes d'accès à ces différentes ressources et cultures sont variables selon les zones ou les ethnies et les équilibres entre activités individuelles et collectives sont évolutifs en fonction de la pression démographique, de la raréfaction des terres et de la monétarisation des échanges. La recherche de systèmes de production alternatifs devra donc être menée en plusieurs situations représentant des cas-type de mode d'accès au foncier, de styles alimentaires (riz, manioc) et d'accès aux marchés.

Si, comme beaucoup le pensent, il est improbable de passer à des systèmes de culture intensifs, et fixés avant que les agriculteurs n'y soient contraints, peut-être peut-on tenter d'adapter, aux conditions de la Guinée Forestière, les résultats obtenus par l'IDEFOR-CIRAD FORET en Côte d'Ivoire sur les jachères forestières (essais d'Oumé) ou par l'IDESSA-CIRAD CA également en Côte d'Ivoire sur des systèmes associant cultures et plantes de couverture (essais de Gagnoa). Ces adaptations pourraient être conduites et suivies avec des agriculteurs sur des fermes de référence telles que celles qui sont suivies par la cellule de suivi-évaluation riz-café et la cellule Recherche-Développement.

Cependant, lors de la phase de diagnostic et d'analyse des pratiques paysannes, il est tout à fait possible que l'on identifie, avec les paysans, des innovations aussi intéressantes qui méritent d'être encouragées et diffusées (les associations café-banane, les recépages à blanc des caféiers, les petits élevages...).

Dans certains cas, il semble possible, comme le fait le projet Riz de bas-fonds, de partir des aménagements de bas-fonds avec les familles qui les gèrent pour élargir la réflexion aux versants qu'elles mettent également en valeur et sur lesquels elles ont/semblent avoir des droits d'usage. Cela demande quelques précautions, pour éviter d'entrer à l'aveuglette dans les stratégies foncières de certains groupes sociaux. Cependant, ce thème de la complémentarité bas-fonds/versants ou de la place relative de l'irrigué et du pluvial est un thème qui semble important à de nombreux interlocuteurs en particulier pour le riz, mais peut-être aussi pour la banane.

Enfin, il ne faudra pas négliger des pistes comme l'association agriculture-élevage dans certaines zones de transition forêt-savane (si on trouve des organisations de producteurs ou des opérateurs privés qui interviennent dans ces zones), ou encore comme des cultures nouvelles de diversification susceptibles de susciter l'émergence de petites agro-industries rurales (canne à sucre).

d) Montages institutionnels

En Guinée Forestière, de nombreux projets financés par la coopération française ou par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, FIDA) sont des partenaires potentiels. Pour une démarche de Recherche-Action, l'équipe système du CRAS (Centre de Recherche Agronomique de Seredou) et la cellule de Recherche-Développement basée à Nzérékoré constituent, avec la cellule de Suivi-Evaluation riz-café de Nzérékoré, des atouts très importants. En effet, aussi bien du côté IRAG que du côté des responsables de ces cellules, un intérêt pour le projet a été manifesté sans ambiguité.

Il reste cependant à mieux identifier les sites, les partenaires de la profession agricole (groupements de producteurs de café, de banane...) et les moyens à mettre en oeuvre en complément des moyens disponibles sur les projets existants : RC2, Riz de bas-fonds, FIDA, PROGERFOR... ou à la SOGUIPAH.

Un des objectifs annexes à atteindre pourrait d'ailleurs être de faire circuler l'information entre ces projets, qui semblent avoir peu de relations entre eux et qui réalisent des travaux similaires d'enquêtes socio-économiques, de zonages, etc. malheureusement peu disponibles sur place.

2.2. Guinée Maritime

a) La consolidation des cultures d'exportation

La proximité de Conakry et ses installations portuaire et aéroportuaire, constitue un atout important pour que la Guinée Maritime retrouve une activité exportatrice pour le secteur horticole dans lequel elle excellait avant 1960. Le projet de promotion des cultures d'exportation s'y emploie activement en s'appuyant sur des opérateurs privés et des ONG que la mission n'a pas pu contacter de manière approfondie (APEK, ACT, ASODIA...). Il serait probablement utile d'analyser rapidement les modes de fonctionnement de quelques "nucléï" et d'évaluer la possibilité de monter avec eux des recherches-actions sur des thèmes relevant de la production, du conditionnement et de la commercialisation dans une approche globale de qualité des produits (produits frais et produits transformés).

b) Nourrir les villes

Le riz

Ce thème est généralement bien perçu en Guinée où l'une des priorités des autorités est la reconquête du marché intérieur du riz, et en particulier du marché de Conakry. Une part importante de l'aide étrangère a d'ailleurs été dirigée vers ce secteur depuis plusieurs années.

Toutefois, ces aides, en particulier celles de la France et de la CEE, pourraient être affectées par les pratiques de détaxation de certaines importations de riz destinées aux fonctionnaires en tenue.

Les importations totales de riz s'élevant à environ 200 000 t, ce qui représente 50 milliards de francs guinéens, l'enjeu économique d'une reconquête même partielle de ce marché est évidemment important. En Guinée Maritime, une part notable de la production commercialisée provient de la région de Forecariah mais peu de données précises existent sur les techniques de production, sur les conditions socio-économiques dans lesquelles les paysans et les commerçants exercent leurs activités, ou sur les conséquences écologiques de l'extension de la riziculture de mangrove. Des contacts devront être pris avec l'Université, l'ORSTOM et le CNSHB pour évaluer les possibilités d'association avec leur projet d'observatoire de la mangrove et avec d'autres projets comme celui de Coyah qui est managé par l'AFVP.

Des collaborations devront aussi se construire avec le projet Filière Riz qui mène déjà des actions de type Recherche-Action dans la région de Monchon.

Les autres productions végétales

Bien que le riz constitue une part importante de la ration alimentaire, d'autres produits sont souvent cités, comme la banane plantain, l'oignon, la tomate, la pomme de terre, les légumes feuilles. Des études préalables rapides des styles de consommation, des stratégies des consommateurs urbains et du fonctionnement des filières d'approvisionnement sont absolument indispensables avant de choisir, en connaissance de cause, les filières prioritaires et d'identifier les partenaires adéquats.

Les produits animaux

Dans le cadre du PAFPA (Projet d'Appui aux Filières de Productions Animales), l'appui aux éleveurs a été confié à des opérateurs privés comme l'EUPD pour les élevages avicoles. Il sera intéressant de contacter des opérateurs pour évaluer leurs besoins et leur intérêt éventuel à s'associer au projet.

Les centres d'appui à l'Elevage de Ditinn et Boké pourraient être aussi des partenaires et des intermédiaires avec les groupements d'éleveurs.

Le bois de feu

Bien que l'approvisionnement de Conakry en bois et charbon de bois ait été évoqué par plusieurs interlocuteurs, ce sujet n'a pas été traité lors de la mission.

Le problème de l'énergie est également une des contraintes sérieuses à la production de sel en zone de mangrove, et les prélèvements effectués sur les écosystèmes sont sans doute inquiétants.

c) Montage institutionnel

En Guinée Maritime, il est prématuré d'évoquer cette question tant que des contacts plus sérieux n'auront pas été pris et qu'un investissement préalable n'aura pas été fait pour identifier les filières les plus pertinentes par rapport aux besoins et pratiques d'achat des consommateurs urbains.

Dans cette région où la CEE finance un grand nombre de projets, il sera très utile de rechercher la complémentarité avec ces projets.

3. - Conclusions et perspectives

Malgré la brièveté de cette mission, des contacts positifs ont pu être pris avec divers partenaires potentiels et les autorités guinéennes ont exprimé clairement un intérêt de principe à participer à ce projet.

Si la poursuite du montage du projet est envisageable sans difficultés majeures en Guinée Forestière, le problème semble plus consistant en Guinée Maritime où le thème "Nourrir les villes" demandera un investissement supplémentaire pour choisir les bons angles d'attaque et identifier des partenaires.

Dans les deux cas, il sera néanmoins difficile, en l'absence de relais sur place, d'arriver au montage final du projet par des missions de courte durée.

oooOooo

Annexe 1

ZONE TROPICALE HUMIDE

TERMES DE REFERENCE POUR LA PREMIERE MISSION DE RECONNAISSANCE

1. L'agriculture constituera pendant longtemps encore la base du développement économique de l'Afrique tropicale humide. Actuellement, cette agriculture se trouve confrontée à de nombreux défis :

- la production alimentaire n'a pas suivi la courbe d'augmentation de la population, surtout urbaine, avec pour conséquence une dépendance accrue de l'extérieur ; la dévaluation du F CFA va renchérir les prix des denrées alimentaires importées,

- avec la chute continue des prix des produits de base, le produit des recettes d'exportation a fortement baissé. Par ailleurs, des pertes importantes de parts de marché ont été enregistrées pour certains produits (café, huile de palme, ...),

- la dégradation des ressources naturelles liée à une déforestation importante pose le problème de la durabilité des systèmes de cultures développés sur "front pionnier".

2. Pour relever ces défis, la Coopération française "largo sensu" envisage la mise en place à l'échelon régional d'un vaste programme de recherche -action en milieu paysan associant les divers acteurs du développement. On appelle recherche-action la démarche qui consiste, après un bilan - diagnostic concerté des exploitations agricoles dans leur milieu, à mettre en place, avec les acteurs du monde rural, les expérimentations nécessaires à la résolution des problèmes rencontrés.

3. L'originalité des orientations proposées pour la mise en oeuvre d'un projet de recherche-action en zone tropicale humide d'Afrique repose sur la place accordée aux grands défis régionaux pour l'identification des priorités d'investissement.

Elle repose également sur le choix initial d'impliquer les différents partenaires socio-économiques et de concevoir un dispositif multilocal qui permette de prendre en compte et de fédérer la diversité des situations intra et inter-régionales de la zone et la multiplicité des trajectoires d'évolution des sociétés rurales.

Un projet de recherche-action de ce type, conçu à partir des défis régionaux, constitue une opportunité de valoriser dans une perspective nouvelle les nombreux acquis de la recherche agronomique, grâce à une meilleure identification des partenaires potentiels et des voies et moyens d'un transfert des résultats aux opérateurs concernés.

La mise en commun des méthodes d'analyse et de recherche en partenariat, la comparaison des diagnostics, des résultats des expérimentations et des tests de diffusion, l'étude de la transférabilité des solutions techniques, économiques et organisationnelles retenues dans chaque situation locale permettront de disposer d'un outil précieux d'aide à la décision, tant pour les gouvernements dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques agricoles, de recherche et de développement, que pour les institutions d'aide bilatérales et multilatérales.

Enfin, en impliquant directement les acteurs du monde rural, ce projet doit être considéré comme une tentative pour les sensibiliser à la recherche agronomique, leur en démontrer l'intérêt et les amener progressivement à la prendre en charge et garantir ainsi sa pérennité.

4. Pour l'identification et la mise sur pied de ce projet, la méthodologie suivante sera adoptée :

- inventaire - diagnostic des problèmes rencontrés en milieu réel,
- bilan des résultats de la recherche et de ceux qui sont transférables,
- définition de programmes d'actions concertées.

Cette démarche sera entreprise simultanément dans trois pays : Cameroun, Côte d'Ivoire et Guinée.

Sur le plan opérationnel, il est prévu de réaliser trois missions successives par pays, couplées avec un bilan des recherches transférables par pays et des prises de contact avec des institutions internationales (SPAAR, CORAF, IITA, ICRAF).

- La première mission de reconnaissance pour l'identification, promotion et discussion du projet destinée à :

. présenter les objectifs du projet auprès des différents partenaires,
. repérer et identifier les opérateurs les plus intéressés,
. recueillir avis et propositions.

- Une deuxième mission dite de "consolidation" est prévue 1 à 1,5 mois plus tard afin de vérifier le niveau d'intérêt et d'implication des interlocuteurs rencontrés et de préciser les partenaires effectifs mobilisables pour l'élaboration du projet.

- Une troisième mission pour la réalisation des travaux de "diagnostic concerté et de définition des programmes" dans les différents sites retenus pour la mise en oeuvre du projet. Cette mission pourra être engagée assez rapidement. Elle mobilisera une équipe pluridisciplinaire qui travaillera avec les opérateurs de terrains (4 x 30 jours).

5. Les termes de référence de la première mission de reconnaissance et d'identification ont été arrêtés comme suit :

- durée de la mission : une dizaine de jours par pays ; elle sera effectuée par deux experts ayant une bonne connaissance des tropiques humides et de chaque pays concerné,

- durée de la rédaction : 10 jours au total,

- au cours de cette première mission, il faudra :

* présenter le projet :

. à la Mission d'Aide, l'agence CFD, la Délégation CIRAD,
. aux autorités de tutelle de la Recherche et de l'Agriculture et SNRA,
. aux acteurs économiques concernés (opérateurs, commerçants, producteurs) et leurs organisations professionnelles,
. aux bailleurs de fonds,
. aux ONG et collectivités locales,

* recueillir les observations sur la pertinence du projet et estimer le degré d'adhésion des partenaires potentiels,

* effectuer des visites sur le terrain pour rencontrer les acteurs locaux et recueillir toute information qui pourrait influencer la conception et le déroulement du projet, recueillir les premières idées au niveau du montage opérationnel du projet (thèmes, partenaires),

* confirmer les principaux enjeux économiques et sociaux.

6. En fin de mission, une réunion de restitution avec les représentants locaux de la MCAC, la CFD et du CIRAD permettra de faire le point sur :

- l'adhésion aux idées du projet,
- la validation des thèmes de recherche identifiés,
- l'identification des principales difficultés,
- la poursuite prévisionnelle du programme,
- les prochaines échéances

Annexe 2

Calendrier de la mission

Mercredi 1er juin	Trajet Paris-Conakry. Accueil par le représentant du CIRAD, M. Jean Servant
Jeudi 2 juin	Présentation du projet et discussions avec :
8h00	M. J. Servant, Représentant du CIRAD
9h00	M. S. Diallo, Directeur Général de l'IRAG
10h30	M. S. Sangare, Secrétaire Général du MARA M. Ducroquet, Conseiller au MARA M. R. Gouin, Caisse Française de Développement
14h30 - 16h00	Organisation voyage en Guinée Forestière
16h00	M. C. Pinault, Directeur du PCPEA
19h30	M. C. Franqueville (contacts informels)
Vendredi 3 juin	Présentation du projet et discussions avec :
08h30	M. G. Petitpierre, Représentant de la Commission des Communautés Européennes
09h45	M. de Raad, Directeur Général de la SOGUIPAH
12h00	M. P. Largillière, Délégué Régional en Guinée de l'AFVP
15h30	M. J.B. Spinat, Crédit Rural, Formation
Samedi 4 juin	Trajet Conakry - Coyah - Kindia - Conakry

Présentation du projet et discussion avec :

M. Yan Primo, ACT-ONG Belge basée à Kindia
MM. E. Lecomte et P. Geslin, Projet Développement de l'Economie côtière, à coyah

- Visite du magasin APEK de Kindia

Dimanche 5 juin	Trajet Conakry - Nzérékoré. Accueil par M. A. Chevalier, assistant technique Recherche-Développement en Guinée forestière auprès de l'IRAG. Contact avec M. G. Brejeot, V.P. Organisations paysannes.

Lundi 6 juin Nzérékoré - Diécké.

Visite de la SOGUIPAH : plantations industrielles et villageoises ; aménagements de bas-fonds ; pisciculture ; expérimentation de cultures de contresaisons réalisées en coopération avec l'IRAG.

Contact avec M. C. Fargeot, du projet PROGERFOR et M. J.C. Bergonzini, Directeur Scientifique du CIRAD-Forêt.

Mardi 7 juin Présentation du projet et discussions successivement avec :
- F. Saudubray, Cellule Suivi-Evaluation Riz-Café
- M. Mercy, G. Jardot, Projet RC2
- M. Camara Youssouf, Inspecteur Régional de l'Agriculture et M. A. Bemba, Chef du projet FIDA
- Melle N. Popovic, Chef du Projet Riz de bas-fonds.

Mercredi 8 juin

Discussion, avec A. Chevalier, des axes d'intervention du projet en Guinée forestière.

Visite au représentant consulaire français.

Contact avec M. J.P. Rousseau, Directeur Général de la SAPT.

Retour Nzérékoré-Conakry.

Jeudi 9 juin

Présentation des résultats de la mission en Guinée forestière à Messieurs J. Servant et S. Diallo à l'IRAG puis à M. C. Franqueville à la Mission Française

Présentation du projet à M. Delmas, assistant technique au MARA, cellule Professionnalisation de l'Agriculture.

Présentation du projet et discussions, à la DNE avec :
- MM. S. Mane, Directeur Général Adjoint,
- Ph. Chedanne, assistant technique,
- J.M. Centres, docteur vétérinaire du GRET en mission pour la filière Lait.

Discussion avec M. Ardalan, assistant technique auprès du Centre de Recherche Agronomique de Koba

Vendredi 10 juin

Présentation du projet et discussions avec M. C.E. Nicaise, Chef du projet Filière Riz.

Réunion de synthèse au MARA

Départ sur Paris

ANNEXE 3

Compte-rendus d'entretiens

Entretiens à Conakry

IRAG (M. Diallo)

Selon le Directeur Général de l'IRAG, la Guinée a des potentialités, il devrait être facile d'obtenir des résultats en matière de développement. A la fin de l'époque de la colonisation, il était prévu que la Guinée remplace l'Indochine pour approvisionner l'Afrique francophone en riz, or, à l'heure actuelle, elle importe du riz. La production de riz est donc la priorité. L'IRAG fait des efforts en ce domaine, mais ce n'est pas facile. Il y a beaucoup à faire. Il serait nécessaire de mobiliser un minimum de moyens, en particulier humains. Une collaboration avec le CIRAD serait une bonne chose.

La Guinée Forestière est une zone de prédilection de l'agriculture, mais il faut tenir compte des problèmes liés à l'environnement. Ce problème de la protection de l'environnement est devenu l'une des préoccupations majeures du Gouvernement et des bailleurs de fonds et doit être pris en compte dans les projets de développement. Il est nécessaire de programmer le développement en préservant la nature.
Il a été prévu de faire déguerpir les populations des zones de forêts pour protéger les forêts classées.
En ce qui concerne l'aménagement des bas-fonds, on peut constater des rendements élevés les deux-trois premières années, puis on assiste à une baisse des rendements.
La population de Guekedou, en Guinée Forestière s'élève habituellement à 200.000 personnes, avec l'afflux des réfugiés libériens, elle est actuellement de 600.000 personnes. Beaucoup de ces réfugiés se sont mis à faire de l'agriculture, le H.C.R. leur livre des semences. Il se pose le problème de savoir si ces réfugiés repartiront un jour. Une étude migration semble de première nécessité pour programmer le développement de cette région. Dans ce cadre, il faudrait étudier les effets de l'aide alimentaire sur l'approvisionnement de la région et ses effets détournés sur l'approvisionnement de Conakry.

En Guinée Maritime, il faudrait enquêter auprès du centre de Koba, qui est la station principale de recherche pour le riz, si l'on veut connaître les problèmes d'approvisionnement en riz de Conakry. Une autre préoccupation voit jour, c'est l'approvisionnement en bois de feu de la Capitale.

MARA (M. Ducroquet -AT- et M. Sangare -secrétaire général) et CFD (M. Gouin)

La première question posée par nos interlocuteurs a porté sur le montant du budget envisagé pour ce projet de recherche-action, qui leur a paru un préalable à toute discussion sur le sujet. Après explication de la démarche envisagée, nos interlocuteurs ont fait le point sur les projets en cours.

En Guinée Forestière une action est financée par la Coopération Allemande et la Banque Mondiale sur la protection des forêts, il faudrait voir les créneaux qui pourraient être occupés en complément par le CIRAD. En particulier, il faudrait s'intéresser aux forêts sèches et procéder à un inventaire des peuplements de cette forêt qui a été abandonnée par les populations à cause de l'onchocercose. Maintenant que cette dernière a été éradiquée, la région devient propice au développement (remarque : il n'est pas évident que cette zone fasse partie de la zone d'action envisagée par le présent projet ZTH).

Si, en Guinée Forestière, la Coopération Française est très présente, en Guinée Maritime elle l'est moins, elle est localisée à Kapatchez, Fulaya, Kindia et dans le projet Pêche de l'ORSTOM. Pour ce dernier, la CEE est prête à financer un observatoire de la mangrove à hauteur de 1.000.000 $ et chercherait un partenaire pour prendre en charge un complément de 300.000 $. Pour le volet approvisionnement de Conakry, il est fait état d'un projet de transformation des produits agricoles à Kindia, mené dans le cadre de la coopération décentralisée (APEK) et d'une plantation de la SOBRAGUI avec son usine de jus de fruits. En plus du riz, pour l'approvisionnement des villes, il faut penser à des produits comme l'igname, le manioc, la banane plantain. Par contre, dans la pêche industrielle, il n'y a rien à faire, car le secteur est source de trafics.
Il serait utile de créer un observatoire économique sur les filières des produits d'exportation.

Au sujet du projet ZTH, il faudrait pérenniser les actions de recherche autour de Seredou, car, à l'heure actuelle, les recherches se mènent au jour le jour, sans vision d'ensemble. Le budget à prévoir pour le futur projet ZTH -composante Guinée - devrait comprendre la mise à disposition de deux AT avec leurs frais de fonctionnement auxquels il faudrait rajouter une enveloppe annuelle de 3 à 500.000 F pour financer les partenaires du projet. Le projet devrait durer au moins cinq ans. Le projet devrait associer l'IRAG.

Projet Cadre de Promotion des Cultures d'Exportation (projet Banque Mondiale : M. Pinault)

Le projet s'occupe de la promotion des fruits et légumes pour l'exportation (banane, ananas, mangue, haricot). L'objectif est de repérer des producteurs dynamiques qui exportent déjà pour en faire des encadreurs de la profession en vue de développer les exportations. Ces producteurs dynamiques (14) reçoivent une subvention, correspondant à 66 % du prix du produit payé bord champ pour collecter les produits des autres producteurs (Nucléi). Cette subvention sera dégressive au cours des ans, pour s'éteindre en quatrième année. Le projet a prévu de signer un contrat cadre avec l'IRAG, dont une partie concernerait l'agro-alimentaire. Le projet financera une dizaine de centres de crédit mutuel agricole pour le matériel. Il sous-traitera la création de coopératives à la fondation allemande Friedrich Hebert. Il envisage la création d'une chambre d'agriculture et d'une chambre de commerce, ainsi que l'étude d'implantation d'un marché national au km 36 à Conakry et d'une aire d'exportation à l'aéroport (les quantités à exporter sont tellement faibles, qu'on ne peut envisager de les expédier par bateau).

En ce qui concerne la recherche, le projet n'est demandeur que de thèmes techniques très pointus (remarque : on peut se demander si l'idée de création d'un marché national au km 36 ne mériterait pas de faire l'objet d'une étude sociologique pour en connaître l'impact sur le commerce informel).

Commission des Communautés Européennes (M. Petitpierre)

Le FED intervient principalement en Guinée Maritime, dans un projet palmier à huile-riz, dans un projet riz à Formariah, à la station de recherche rizicole de Koba, dans la banane plantain près de Fira. Il soutient une ONG belge ACT, qui opère dans l'agro-alimentaire (tomates séchées, pâte d'arachide), l'amélioration de la culture attelée et la commercialisation des intrants et l'élevage des volailles autour de Conakry.

Les programmes de recherche sont définis lors d'une réunion annuelle des Conseils Régionaux d'Orientation, où se retrouvent l'IRAG, la vulgarisation, les projets, les ONG, les organisations paysannes. Le délégué du FED se pose la question de savoir si les programmes de recherche sont cohérents avec le développement. Il déplore le manque d'insertion de la socio-économie dans la recherche. Il estime que le développement du secteur privé est difficile, car celui-ci est victime de taxations occultes trop importantes. Le développement de la production du riz est entravé par de trop larges exonérations des importations de riz : 85.000 t exonérées au premier trimestre 1994 sur 105.000 t importées. IL trouve les taux d'intérêt du crédit rural trop élevées ; 36 % par an, alors que le taux d'inflation annuel n'est que de 7 % pour les investissements productifs agricoles.
Il ne croit pas beaucoup aux grands projets, il essaie de travailler avec les initiatives à la base, privilégie les ONG comme opérateurs et semble séduit par l'approche recherche-action. Il est prêt à envisager une collaboration sur ce projet, suivant ce que la mission proposera. Les pistes de recherche qu'il entrevoit concernent les cultures de contre-saison : manioc, patate douce, banane plantain, en particulier il estime qu'il manque un référentiel technique en matière de maraîchage.

SOGUIPAH (M. de Raad)

La SOGUIPAH mène un programme de recherche d'accompagnement en collaboration avec l'IRAG. Pour le riz, elle procède à des essais variétaux, à des essais de réponse à la fertilisation, des essais d'herbicides, à un suivi de la fertilisation des bas-fonds à moyen et long terme, à l'introduction de cultures de contre-saison (maïs, soja, légumineuses). Le Directeur Général s'étonne du coût élevé des études pour la protection de l'environnement: 400 hommes/mois d'études pour protéger deux forêts classées, alors que toutes les références techniques sur le riz ont été perdues et qu'il n'y a pas de programme sur ce sujet.

M. de Raad évalue à 200/250.000 ha les rizières en culture pluviale en Guinée Forestière, alors que les bas-fonds ne sont pas vraiment utilisés. Le riz local est principalement auto-consommé. Il stigmatise le système de culture actuel : 1 an de culture suivi de 7 ans de jachère, qui serait responsable de la déforestation. Il préconise deux formes de riziculture rentable, le riz pluvial en culture attelée (rendement de 2 à 2,5 t de paddy à l'hectare avec 100 kg d'engrais et 80 jours de travail) et le riz de bas-fonds aménagé (rendement 4 t de paddy à l'hectare avec 800 kg d'engrais et 160 jours de travail).

Le projet SOGUIPAH couvre actuellement 8.000 ha et a un effet d'entraînement sur une zone de 30 à 40.000 ha. Dans cette zone les bas-fonds représentent 10 % des superficies, 25 à 30% de ces bas-fonds seulement ont une vocation rizicole. L'objectif est d'intensifier les cultures des bas-fonds. Le coût d'aménagement des bas-fonds est de 20 à 25.000 Francs français à l'hectare.

En ce qui concerne l'huile de palme, la production de la palmeraie natureile est estimée à 50.000 t, la production actuelle de la SOGUIPAH est de 2.500 t. Les meilleurs rendements peuvent atteindre 20 t à l'ha dans les bas-fonds, la moyenne s'élève actuellement à 17 t hectare. L'objectif est de produire 10.000 t, ce qui ne suffira pas pour couvrir les besoins intérieurs. Le pays importe officiellement 20.000 t d'huile et exporte 5.000 t d'huile rouge. Par ailleurs, un complément d'approvisionnement en corps gras est apporté par l'arachide, sous forme de pâte d'arachide.

On pourrait associer la banane plantain dans les bas-fonds.

Les rendements de l'hévéa devraient être équivalents à ceux de la Côte d'Ivoire. L'évacuation des produits ayant été prévu par le Libéria (200 km), si la situation politique ne s'améliore pas dans ce pays, il faudra envisager une autre solution, mais qui grèvera les coûts d'exportation.

Les Volontaires du Progrès (M. Largillière)

Le délégué des volontaires est intéressé par la recherche-action, un de ses experts fait une recherche-action sur le café à Nzérékoré, il souhaiterait que cette recherche soit pérennisée. Les actions de l'AFVP en Guinée Maritime sont en cours de redéfinition, il ne peut donc se prononcer sur un programme de collaboration, à l'heure actuelle. Toutefois à Coyah, sur financement FAC, le projet sur le riz et le sel pourrait correspondre à cette approche.
Il ressent la nécessité d'une coordination des actions de recherche avec des échanges d'information et des appuis scientifiques.

Crédit Rural (M. Spinat)

Le projet de crédit rural a commencé en 1989 à partir de l'expérience des Grameen banks. Il assure le suivi des projets pour leur volet crédit.

Fin 1993, il existe 35 caisses, avec 25.000 sociétaires. Avec trois agents par caisse et une quinzaine d'agents au siège, le projet emploie 120 personnes.
Le montant de l'épargne s'élève à 1 milliard de Francs Guinéens, celle-ci est rémunérée à 10-12 %. L'encours est de 1,5 milliard de Fg de crédit, le taux du crédit est de 36 %.

On distingue cinq types de crédits :

a) le crédit rural solidaire pour des pluri-actifs, dont le niveau varie entre 50.000 et 150.000 Fg. Il est remboursé après un mois, le groupe solidaire du remboursement est fixé à 5 membres du même sexe ;

b) le crédit agricole solidaire, qui concerne les semences, la main d'oeuvre, la location de matériel, mais peu les engrais, qui s'adresse à des groupes solidaires de 5 à 10 personnes quelque soit leur sexe ;

c) le crédit de contre-saison ;

d) le crédit commercial (pour les collecteurs de riz), dont le montant peut s'élever à 1 million de Fg, ce type de crédit est individuel et non solidaire ;

e) le crédit à moyen terme, pour l'achat de matériel agricole, dont le montant s'élève entre 100 et 150.000 Fg, le taux de remboursement est moins élevé (30 %), c'est un crédit qui lui aussi est individuel.

On peut dire que 30 % des encours concernent des activités agricoles.
M. Spinat considère que le projet de crédit rural est un projet de recherche-action, mais que sa taille importante ne lui permet pas d'accueillir de volet supplémentaire.
Par ailleurs, il existe un crédit mutuel, avec 30.000 sociétaires, qui gère 2.500 dossiers de crédit, dont le moutant moyen est de 1 million de Fg, sa clientèle est plus urbaine.

Visite de projets en Guinée Maritime

A.C.T.

C'est une ONG belge, qui travaille principalement sur crédits FED. Elle a de multiples activités.
L'antenne que nous avons rencontrée s'occupe de la diffusion de la culture attelée (dressage des boeufs). Ils ont dressé 100 paires de boeufs pour la région de Kindia, selon le principe 1 homme/1 attelage. Les propriétaires de ces boeufs louent leurs attelages pour les labours entre 2.500 et 7.500 Fg par jour. Le prix d'une paire de boeufs varie entre 300 et 500.000 Fg selon la taille.
Elle fabrique des charrues de 8 pouces qu'elle livre principalement au projet coton de Haute-Guinée à Kankan. Le prix de ces charrues est de 110.000 Fg contre 35.000 Fg chez les forgerons locaux. Elle fabrique aussi des houes et des charettes.
Elle commercialise de l'engrais, grâce à une dotation de 350 t de la CEE, au travers d'un réseau de Comptoirs Agricoles qui vendent aussi des semences.
Cette ONG n'a aucun contact avec la Recherche, si ce n'est lors de la réunion annuelle du CRO.

Leurs demandes sont principalement d'ordre technique comme par exemple sur les herbicides et les pesticides. Cependant, l'exemple des boeufs de trait montre qu'ils s'intéressent au suivi et aux conséquences des innovations. Des contacts plus approfondis seraient nécessaires.

AFVP Coyah (Emmanuel Lecomte et Philippe Gueslin)

Les deux experts travaillent ensemble à Wondewolia, l'un sur les marais salants, l'autre sur la riziculture de polders. Le projet marais salant reçoit l'appui des paludiers de Guérande (Loire Atlantique).

Pour la riziculture, E. Lecomte remarque que l'on ne dispose pas de référentiel sur les pratiques techniques des agriculteurs, ni sur le fonctionnement des organisations traditionnelles. Il aimerait en faire un relevé.

Ph. Geslin, qui est en thèse avec Godelier, a un projet de recherche-action sur les techniques et les outils des paludiers, qu'il aimerait intégrer dans le projet recherche-action pour suivre les innovations qu'il a introduites.
Tous les deux estiment que les groupements créés par les projets, vivent tant que les organismes extérieurs les financent, mais s'éteignent à la fin des financements. L'adhésion à ces groupes de producteurs est une stratégie paysanne pour obtenir des crédits ou des intrants.

Visite de projets en Guinée Forestière

SOGUIPAH (J. Dumont et M. Gout)

La zone d'attraction de la SOGUIPAH couvre 78.000 ha. La superficie qui lui a été concédée s'élève à 22.000 ha, desquels 6.000 ha ont été convertis en cultures industrielles (4.500 ha d'hévéa et 1.500 ha de palmier à huile) et 3.000 ha attribués à des cultures villageoises (1.000 ha de riz, 1.000 ha de palmier à huile, 1.000 ha d'hévéa). Le personnel de la SOGUIPAH compte 1.500 personnes, dont 650 sont logés sur la plantation. La SOGUIPAH doit être privatisée en 1994.

Les planteurs villageois signent des contrats individuels avec la SOGUIPAH, les groupements ne négocient pas avec cette dernière. Ils ne disposent pas de caisse. Le groupement est responsable du remboursement des intrants par les paysans, si certains membres du groupement ne remboursent pas, le groupement ne reçoit plus d'intrants.
Les paysans doivent rembourser les aménagements, sur 5 à 8 ans pour le riz, de 20 à 25 ans pour le palmier, et de 10 à 15 ans pour l'hévéa. Les paysans commercialisent par l'intermédiaire de la SOGUIPAH qui prélève les remboursements.
Il avait été prévu que les villageois cultivent, dans les zones aménagées : 1/2 ha de riz, 1 ha de palmier et 2 ha d'hévéa. En fait, ils cultivent : 0,37 ha de riz, 1,40 ha de palmier et 1,72 ha d'hévéa (en moyenne).
Actuellement sur 1530 planteurs, 1150 pratiquent une culture, 440 pratiquent deux cultures et 100 seulement les trois cultures.
La SOGUIPAH dispose d'une mini-huilerie de 1 t/heure, et doit investir dans une huilerie de 10 t/heure. Elle produit 6 t de savon par jour. Il est prévu de construire une usine pour traiter le caoutchouc.
En complément, la CEE finance une micro-réalisation de pisciculture, dans 10 bassins de 40 ares, avec l'intervention d'un VP.

La SOGUIPAH reçoit un appui de l'IRAG sous forme de mise à disposition d'un chercheur sur la plantation. Les observations se font uniquement au niveau technique des parcelles, il n'y a pas d'observations socio-économiques. Le chercheur prend en charge le volet légumineuses, céréales, banane, tubercules. Il faudrait renforcer cet appui. Les volets palmier et hévéa ont été suivis jusqu'en février par le CIRAD Montpellier.

Projet café (M. Mercy, M. Arnaud, M. Jardot, F. Sodubray)

Le projet café est un projet d'intensification dont les bases techniques résultent d'une adaptation locale des résultats ivoiriens. Il a structuré 80 groupements qui s'occupent de

commercialisation. Il dispose d'une cellule de suivi-évaluation qui fait des enquêtes ponctuelles, à la demande du projet, sur le café, qui fait des estimations de rendement sur le riz et des études systèmes au niveau de l'exploitation. Cette cellule de suivi-évaluation riz-café a également réalisé un zonage sur quatre préfectures avec le service des statistiques.

Le projet se cherche, les paysans sont plus intéressés par la régénération de leurs vieilles plantations que par la mise en plantation de nouvelles superficies en "café soleil". Il faudrait étudier la place du café dans l'exploitation en liaison avec les autres filières : huile rouge, cola, cacao, et valoriser les arbres d'ombrage dans les vieilles cacaoyères. Il faudrait aussi revoir les problèmes de commercialisation, car il semble que l'opération d'exportation directe par les groupements de producteurs n'a pas connu la réussite escomptée. Le côté factice de certains groupements a été souligné, une étude est en cours avec l'aide de G. Brejeot.

La cellule suivi-évaluation pourrait se transformer en cellule de recherche-action pour aider le projet à redéfinir ses choix, en essayant d'anticiper sur les réactions paysannes à l'augmentation des prix du café.

Inspection régionale du développement rural et de l'environnement (Youssouf Camara) et projet FIDA de développement intégré (Alain Bemba)

L'inspecteur régional fait état de plusieurs projets dans la région, en dehors des projets de la Coopération française :

a) le projet FIDA de développement intégré, d'un montant de 19 milliards Fg, qui mettra en valeur 3.000 ha de bas-fonds et s'intéressera au café. Il concernera 200 villages sur les 650 de la région ;
b) le projet KFW et BIRD de gestion des ressources rurales ;
c) le projet de plan foncier ;
d) le projet HCR d'installation de 20.000 familles réfugiées dans l'agriculture ;
e) la création d'une Société de Production et de Commercialisation des Intrants Agricoles, par un cadre Guinéen de l'ex PAG.

Le projet FIDA lance dans les quatre prochains mois des études pour la réalisation du projet. Une enquête socio-économique réalisée par le PAG serait disponible. Le projet pourrait commencer en 1995.

Projet riz Guinée Forestière des VP (Nathalie Popoviç)

Le projet aménage des bas-fonds pour les paysans qui le demandent, suivant certains critères: que la distance d'une piste n'excède pas 1/4 d'heure, que la distance au village n'excède pas 1/2 heure, qu'il n'y ait ni sable, ni tourbe dans le bas-fond, que celui-ci ne soit pas trop boisé, qu'il ne soit pas nécessaire de le planer, qu'il n'y ait pas de marigot permanent. A cela s'ajoutent des critères socio-économiques : les paysans doivent avoir les moyens financiers et la main d'oeuvre disponible pour mettre en valeur le bas-fond. Le projet finance un tâcheron pour l'aménagement, mais le paysan doit participer aux travaux. Les paysans doivent adhérer individuellement au projet, si des paysans installés dans le bas-fond refusent l'aménagement, une partie du bas-fond seulement est aménagée. Les conseils pour la mise en culture sont donnés par les vulgarisateurs du PNVA.

A la date d'aujourd'hui, 102 bas-fonds ont été aménagés, ils font en moyenne 1,5 ha et regroupent 5 paysans, avec chacun une superficie de 0,5 ha. L'itinéraire technique prévoit le repiquage. Les rendements obtenus avoisinent 3 tonnes contre 1,3 à 1,4 tonne pour les bas-fonds non aménagés et 1,2 tonne en riz de colline.

En cas de double culture, se pose un problème de maintien de la fertilité, un thème de recherche-action qui intéresserait le projet, pour résoudre ce problème, serait d'expérimenter des cultures de contre-saison. D'une manière générale, il faudrait étudier le complexe bas-fond/coteaux, puisque certains paysans cultivent les deux à la fois.

Le projet est inquiet de la concurrence du projet FIDA, qui intervient dans la même zone, avec le même objet, car ce projet envisage de prendre en charge tous les frais d'aménagement, ce qui remettrait en question la philosophie d'aménagement du projet des VP, en privilégiant la course aux aménagements, au détriment d'une adhésion participative des paysans.

Retour à Conakry

Organisations paysannes (M. Delmas)

Les organisations paysannes de base sont au nombre de 1.300, elles regroupent 40.000 membres. Il ressort que toutes ces organisations paysannes ont été suscitées par les projets, et toutes sont liées aux projets. On trouve deux types d'organisations paysannes, les associations villageoises qui sont des ONG à caractère social pour la gestion des équipements collectifs, et des groupements de producteurs à caractère productif. Ces organismes commencent à se regrouper, ainsi la fédération des planteurs de café, ou l'Union de 12 groupements villageois encadrés par ASSODIA.
La nécessité se fait sentir de coordonner les activités de toutes les ONG qui s'occupent de créer des organisations paysannes en Guinée Maritime : APEK, ACT, ASSODIA, VP.

Elevage (Seny Mane, Ph. Chedanne, J.M. Centres)

Les services de l'élevage disposent de 3 centres d'appui à l'élevage à Boké, Dittin et un autre en Guinée Forestière. Des groupements d'éleveurs (150 groupements avec 4.500 éleveurs) suscités par des ONG commencent à s'organiser autour de la commercialisation des produits vétérinaires.
L'IRAG a un centre de recherche sur l'élevage à Faranah.
Le PSRE finance deux volets, la restructuration des services de l'élevage et l'appui au secteur privé.
Une ONG Guinéenne, l'EUPD (Entraide Universitaire Pour le Développement), soutenue par ACT s'intéresse à la filière avicole péri-urbaine. L'AFVP intervient dans la filière porcine en Guinée Forestière.

Le Service de l'élevage se déclare en phase avec l'approche recherche-action, ce qui le préoccupe est l'organisation des filières pour la commercialisation du bétail, les problèmes de fabrication d'aliments de bétail pour les volailles, par contre il ne prévoit pas d'intervention sur le lait.

Centre de recherche de Koba (M. Ardalan)

La station a des points d'essai dans pratiquement tous les projets rizicoles de la Guinée Maritime. Les chercheurs pratiquent la démarche classique des stations de recherche : mise au point en station, points d'essai dans les projets, pas de suivi de l'impact de l'innovation. Information a été donnée suivant laquelle les fermes semencières d'Etat pour le riz ont été rétrocédées à des opérateurs de type non gouvernemental, en particulier l'ONG ASSODIA a hérité d'une de ces fermes, cadeau considéré comme empoisonné, compte-tenu de la faiblesse de la demande solvable de semences de riz.

PNASA (observatoire des prix de la filière riz : Ch. E. Nicaise)

L'approvisionnement en riz de la Guinée est assuré par la production locale et les importations. Le bilan en est le suivant :

- production	525.000 t paddy sur 550.000 ha
- pertes	(52.500) t
- total	472.500 t
- équivalent riz	315.000 t
- semences	(45.000) t
- disponible	270.000 t riz
- importation	200.000 t
- consommation	450.000 t
- réexpédition	20.000 t

Le projet PNASA se considère comme un projet de recherche-action, car en plus des relevés de prix, ce qui était son objectif initial, il donne des appuis à la commercialisation. En particulier, il fait le suivi-évaluation de la commercialisation du projet Gaoual Koundara, en liaison avec le crédit rural et le crédit mutuel.

Réunion de restitution au MARA

(Participants : MM. Sangare, Diallo, Ducroquet, Franqueville -mission de Coopération-, Gouin, Nicaise, le chef du service de l'élevage, J. Pichot, C. Freud, J. Servant, J.C. Bergonzini).

Après la présentation faite par J. Pichot des points de vue des interlocuteurs de la mission et des premières conclusions auxquelles la mission est arrivée, les différents participants interviennent sous la présidence de M. Sangare.

M. Diallo (IRAG) estime que le projet de recherche-action va dans le même sens que l'IRAG en matière de recherche-système. Il faut cibler les contraintes et prévoir les solutions. Il met l'accent sur l'approvisionnement en bois de la ville de Conakry, l'élevage de volailles péri-urbain, et le riz.
M. Sangare (MARA) demande que ce projet définisse des priorités et fasse des propositions pour son montage institutionnel. Ce à quoi M. Diallo répond que ce sera l'objet de l'étude de factibilité.

M. Nicaise (PNASA) signale une convergence des approches avec le projet PNASA, il propose que l'étude de factibilité définisse le type de collaboration entre ces deux projets.
M. Ducroquet (AT MARA) approuve les conclusions de la mission, en particulier le fait de commencer le projet sur la Guinée Forestière, demande que l'on envisage d'étudier la canne à sucre comme culture de diversification et de ne pas oublier les oignons. Il insiste sur la nécessité de reconquérir le marché intérieur du riz, ce qui est un enjeu pour le développement de la Guinée Maritime. Il propose d'intégrer une étude sur la stratégie des consommateurs.
M. Franqueville (MCAC) rappelle l'importance de l'approche socio-économique et souhaiterait des études sur le coût des transports pour approvisionner les marchés de Conakry.
M. Gouin (CFD) estime qu'il y a toujours sur le terrain des personnes qui peuvent répondre aux questions que l'on se pose, mais il existe un besoin de structurer ces réponses et demeure le problème de la pérennité des hommes sur le terrain. Un projet de recherche peut apporter cette pérennité.

En conclusion, M. Sangare regrette que la mission ait disposé de si peu de temps. Il marque l'intérêt de la partie Guinéenne pour participer à ce réseau ZTH et se propose de faire signer à son Ministre une requête aux Institutions de la Coopération Française pour obtenir le financement d'un tel projet. Ce projet lui semble d'autant plus nécessaire que la Guinée a accumulé un certain retard dans la période avant 1984, et que se ressent le besoin de connaître les stratégies des acteurs.

Il existe des programmes d'actions en cours à l'IRAG, ils ne sont pas suffisants, car le champ est vaste face à des moyens financiers limités. Il aimerait que ce projet de recherche-action ne soit pas seulement un complément à ces programmes, mais puisse aussi permettre de renforcer l'IRAG. L'étude de factibilité devra permettre de faire des choix parmi toutes les préoccupations.

Les points fondamentaux qu'il entrevoit sont

- l'amélioration de la productivité rizicole en Guinée Forestière. Il ne lui semble pas qu'il faille privilégier les bas-fonds. Il faut inventer un modèle d'exploitation plus productif, et moins destructeur de l'environnement ;

- si l'on ne réussit pas à augmenter la productivité, il faudra faire déguerpir les gens des forêts classées et les envoyer en Haute Guinée ;

- il faut penser à l'association café/banane plantain. Sur le café, il faut se préoccuper des problèmes d'enracinement des boutures qui limitent la diffusion des clones sélectionnés;

- en Guinée Forestière, le problème des réfugiés change les données du développement, il est favorable à une étude sur l'analyse de l'impact de leur présence sur l'économie de la région ;

- les problèmes de commercialisation doivent faire l'objet d'une investigation, en particulier pour le maïs et l'oignon ;

- il devient nécessaire de procéder à des échanges d'informations sur les expériences en cours. Il faut capitaliser. Pour atteindre cet objectif, il faut mettre en place un système d'informations pour les opérateurs.

ANNEXE 4

PROJET DE RECHERCHE-ACTION EN ZONE TROPICALE HUMIDE D'AFRIQUE (Z.T.H.)

Mai 1994

1 - LES DEFIS

Trois grands défis régionaux sont identifiés :

- les marchés urbains et la demande alimentaire ;
- les marchés internationaux et la compétitivité des filières ;
- la durabilité des performances économiques.

Les réponses actuelles sont imparfaites : les améliorer demande un investissement en recherche à moyen et long termes. Dans ce cadre, il est proposé un programme de recherche-action :

- impliquant tous les partenaires socio-économiques concernés
- dans le cadre de dispositifs de recherche multilocaux dans 3 pays :
  - Cameroun
  - Côte d'Ivoire
  - Guinée

Ce programme en permettant :

- la mise en commun des acquis et savoir-faire de tous les partenaires,
- la prise en compte et l'utilisation de la diversité des situations,
- l'étude des conditions d'adoption des solutions,

doit :

- au niveau de la collectivité, fournir des informations utiles aux décideurs des gouvernements et institutions d'aide ;
- au niveau des opérateurs, apporter des réponses appropriées aux problèmes rencontrés dans le cadre de leurs activités.

2 - LA DEMARCHE PROPOSEE

1 - Quelques principes généraux d'organisation d'une action de RA

● Le projet ZTH est un projet de Recherche-Action (RA) et intégre donc, d'un bout à l'autre de la démarche, les acteurs concernés.

● Le programme est articulé autour de 3 volets principaux, allant de l'identification et la formulation d'un problème jusqu'à l'étude des conditions permettant la diffusion des solutions.

VOLET 1

Ce volet est celui du **diagnostic**. Il suppose de connaître la réalité dans laquelle on travaille et se déroule en 4 étapes :

- Etape 1 : prise de connaissance de la réalité étudiée
- Etape 2 : phase de choix de situations-types dans lesquelles on va travailler.
- Etape 3 : phase de diagnostic
- Etape 4 : validation du diagnostic par les acteurs

VOLET 2

Il a pour but de mettre en place le **dispositif de recherche** permettant de proposer des solutions. Ces solutions peuvent faire partie des acquis et savoir-faire des acteurs ou nécessiter des recherches nouvelles.

- Dispositif de recherche avec les agriculteurs pour évaluer la qualité des réponses existantes et les améliorer, définir leur domaine de validité et donc les conditions d'extrapolabilité, mettre au point, avec eux, des solutions.
- A tout moment, le dispositif devra demeurer suffisamment flexible pour pouvoir accueillir des changements, notamment ceux apportés par les agriculteurs.

VOLET 3

C'est la phase d'analyse des **conditions de diffusion** des solutions et d'appropriation des outils par les acteurs. Deux aspects sont à prendre en compte :

- L'adaptation des solutions aux destinataires
- La mise en place de mesures d'accompagnement

La mise en oeuvre de ce projet doit aboutir à des **actions de développement efficaces**. Elle doit aussi conforter la recherche en assurant la **capitalisation des connaissances et savoir-faire acquis**. La caractérisation précise des contextes physiques et humains où ce capital aura été constitué est une nécessité pour pouvoir l'appliquer à d'autres lieux. La 3ème partie présente une liste non limitative de caractéristiques des contextes à prendre en compte.

2 - Déroulement

● Trois missions préalables

- juin 94 : mission de reconnaissance
  - présentation du projet
  - identification de partenaires intéressés, de thèmes de travail
  - recueil d'avis et de propositions

- septembre 94 : mission de consolidation
  - détermination des partenaires effectifs

- début 1995 : définition des thèmes de recherche à partir de diagnostics concertés

● Phase opérationnelle (1995-98) : pour chaque thème, réalisation du programme de RA esquissé ci-dessus

3 - LES CONTEXTES D'ETUDE

Leur caractérisation précise est impérative pour pouvoir tirer tous les enseignements des travaux réalisés. La liste qui suit n'est pas exaustive : son objectif est d'illustrer le champ couvert par le projet. Elle pourra aussi servir d'aide-mémoire pour la collecte des informations.

● CARACTERISATION DU MILIEU PHYSIQUE

- climat :
  - pluviometrie annuelle, calendrier des pluies
  - longueurs des périodes sèches
  - variabilité interannuelle
  - type de cultures vivrières adaptées

- sols :
  - types de sol, textures
  - caractéristiques physiques, chimiques, biologiques
  - pouvoirs nutritionnels, encroutements
  - enracinements et bilans hydriques
  - phénomènes d'érosion, de dégradation
  - niveaux de production observés
  - *hétérogénéités spatiales*

- végétation naturelle :
  - nature
  - évolutions

- ...

● CARACTERISATION DU MILIEU HUMAIN

- approche géographique :
  - niveaux de population : habitat, densités démographiques, pressions foncières
  - structures familiales
  - contraintes d'éloignement, de déplacement
  - présence de lieux d'échanges, de villes...
  - niveau des infrastructures : routes, entrepôts...

- approche socio-économique :
  - caractérisation des espaces commerciaux : marchés, facilités de transports..
  - modalités d'accès au crédit, à la terre...

- approche des institutions :
  - droit foncier
  - droit des associations
  - droit du travail
  - présence d'organisations diverses

- ...

• CARACTERISATION DES ACTEURS

*(**Tous les acteurs** concernés par le problème étudié devront être caractérisés précisément afin de dégager leurs objectifs, leurs contraintes, leurs atouts ... qui constituent autant de déterminants à connaitre et à prendre en compte pour proposer des solutions efficaces. Nous considérerons ici à titre d'exemple, et de manière non exaustive les agriculteurs)*

- l'agriculteur, sa famille : ses objectifs (revenu, emploi du temps...)
- l'appareil de production
  - nature
  - taille : surface, main d'oeuvre
  - situation foncière : mode de faire-valoir, réserves foncières
  - équipement
- combinaison des productions
  - productions végétales
    - assolement
      - cultures vivrières, de vente
    - systèmes de culture
      - défriche-brûlis : durée de rotation
      - cultures permanentes : successions de culture
      - cultures associées
      - pratiques culturales
        - type de matériel végétal
        - niveaux d'intrants
    - niveaux de production : moyennes et variabilité
  - productions animales
    - modes de conduite
    - besoins alimentaires
- calendrier de travail, degrés de souplesse
- relations avec l'environnement socio-économique : autres agriculteurs, fournisseurs, acheteurs, crédit
- niveaux de performances : techniques, économiques, organisationnelles
- ...

Cette description doit permettre de :
- dégager les contraintes et atouts avec lesquels l'agriculteur compose ;
- vérifier la cohérence entre les objectifs annoncés et l' organisation de l'exploitation ;
- mettre à jour les règles de décision, les modalités de combinaisons des facteurs de production qui constituent le fonctionnement de l'unité de production.

4 - PRESENTATION DES ZONES D'ETUDE ENVISAGEES.

1. La Guinée Maritime

La proximité du seul marché urbain important, celui de Conakry, et des seules infrastructures portuaires et aéroportuaires permettant d'exporter commodément les produits agricoles constituent des atouts importants pour les agriculteurs de cette région qui fut avant 1958 le centre de production de la banane (100 000 t en 1955) et de l'ananas (8 000 t en 1960).

Cette région bénéficie des actions et des attentions de multiples bailleurs de fonds qui financent des projets dans les secteurs agricoles et para-agricoles: riziculture de mangrove et de plaines côtière, pêche, palmier à huile, horticulture, appui aux industries de transformation et aux filières d'exportation. Ces aides sectorielles ne semblent pas avoir toujours les effets escomptés, faute peut-être d'une connaissance suffisante des stratégies paysannes et des problèmes que rencontrent les agriculteurs, faute aussi dans certains cas d'une bonne analyse de la dynamique des écosystèmes littoraux ou des bas-fonds.

Dans beaucoup d'études réalisées sur cette région, on retrouve comme facteurs de blocage le coût de la main d'oeuvre, la faiblesse de l'équipement des exploitations, le manque de trésorerie et de crédit, la rareté des intrants, la faiblesse des groupements paysans, ... la concurrence des produits d'importation (riz en particulier).

L'un des enjeux majeurs pour cette région consiste dans le passage d'une économie de subsistance (production manuelle de produits d'autoconsommation) à une économie marchande orientée vers les consommateurs urbains.

Une des hypothèses de travail que l'on peut retenir est que cette transition se fait actuellement sur d'autres productions que le riz et d'autres activités que la simple production agricole. Cette hypothèse doit être testée par des enquêtes rapides dans plusieurs situations agricoles entre Boffa et Forecariah (cf. carte jointe).

2. La Guinée Forestière

L'activité économique en Guinée Forestière s'organise autour de deux poles : Gueckédou-Macenta-Kissidougou et Nzerekore-Yamou reliés pour le moment par une mauvaise piste, difficilement praticable en saison des pluies.

Ces deux poles sont placés dans des conditions écologiques et socio-économiques

différentes mais les systèmes de production y sont basés sur café, riz, palmier à huile insérés dans des systèmes de culture extensifs et des pratiques de cueillette.

En Guinée Forestière, le riz constitue la base de l'alimentation des populations autochtones et allochtones. Les bas-fonds sont surtout cultivés par des populations allochtones malinké et ne représentent probablement que 5 à 6 000 ha de riz. Le riz de colline cultivé après abattis brûlis de jachère forestière couvre sans doute 100 000 ha.

En périphérie de certains massifs forestiers se développent actuellement (sous l'influence des réfugiés libériens ?) des cultures de banane-plantain à destination commerciale.

La Guinée Forestière bénéficie ou a bénéficié de plusieurs projets de développement intégrés : Projet Agricole de Guéckédou (PAG actuellement arrêté), Projet de Développement Rural intégré de Kissidougou (DERIK), ou sectoriels : Projet de relance du café RC'2, Projet Palmier-Hévéa de la SOGUIPAH, Projet Riz de bas-fonds AFVP, Projet de gestion forestière PROGERFOR.

L'enjeu principal pour la Guinée Forestière est de stabiliser progressivement l'agriculture itinérante au travers de systèmes de culture durables faisant appel à diverses combinaisons de cultures annuelles et pérennes et de soles de regénération.

Les solutions envisageables doivent tenir compte à la fois des stratégies économiques, sociales, foncières des agriculteurs et des contraintes qui pèsent sur l'accès à la terre, à la main d'oeuvre et aux intrants (engrais, herbicides...).

Une attention renouvellée doit être prêtée aux pratiques et aux initiatives paysannes concernant les vieilles caféières (120 000 ha ?) et la palmeraie naturelle (250 000 ha ?) qui constituent un capital vivant très important face aux 2 000 à 5 000 hectares de café et de palmiers plantés par RC2 et SOGUIPAH.

Les associations de riz et de café au niveau de la parcelle (lors de la plantation ou de la regénération) ou au niveau de l'unité de paysage (complexe bas-fond du PAG) devront être particulièrement étudiées.